



COMMENT FACILITER L'INTEGRATION  
PROFESSIONNELLE DE VOS NOUVEAUX SALARIES ?

Votre entreprise subit du turn over ou des ruptures prématurées de contrats de travail de collaborateurs ?

Vous souhaitez que vos salariés développent leur « comportement professionnel » ?



Vous avez des difficultés à conserver durablement vos salariés nouvellement recrutés ?

Vous souhaitez optimiser l'intégration de vos nouveaux salariés dans votre entreprise et dans vos équipes ?

La Fondation de France et la CGPME Picardie vous proposent **un appui gratuit en ressources humaines.**

Nous vous offrons **une consultation d'une heure** qui vous permettra d'échanger avec un professionnel RH sur les outils à mettre en place et sur l'intégration de nouveaux salariés.



***Bénéficiez gratuitement d'outils RH !!!***



**Contactez-nous dès maintenant pour plus d'informations**

**au 03 60 123 792**